DECISIONS DU MAIRE

PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22

DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Du 1er octobre au 30 octobre 2019

Décisions du 1er octobre 2019	1	Convention de mise à disposition d'un bus de marque Irisbus avec chauffeur d'une capacité de 57 places à l'Association TAMERANTONG! Le 14 et 17 avril 2020.
	2	Convention de mise à disposition de locaux sis Centres de Vie Sociale Peintres Médecins, Aimé Césaire, Les Garennes à l'Association ADIE – A compter de la date de notification et jusqu'au 31 juillet 2020.
	3	Convention de mise à disposition de locaux sis Centres de Vie Sociale Peintres Médecins, Aimé Césaire, Les Garennes et Gassicourt à l'Association ASM – A compter de la date notification et jusqu'au 26 juin 2020.
	4	Convention de mise à disposition de locaux sis Centres de Vie Sociale Aimé Césaire à l'Association MODE D'EMPLOI – A compter de la date de notification et jusqu'au 31 juillet 2020.
	5	Convention de mise à disposition de locaux sis Centres de Vie Sociale Aimé Césaire à l'Association ACFT – A compter de la date notification et jusqu'au 27 juin 2020.
Décisions du 2 octobre 2019	6	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture - A compter du 28 juillet 2019.
	7	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture - A compter du 9 septembre 2019.
	8	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture - A compter du 10 septembre 2020.
	9	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture – A compter du 13 février 2018.

Décisions du 2 octobre 2019 (suite)	10	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 20 septembre 2019.
	11	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 18 septembre 2019.
	12	Convention d'occupation privative du domaine public - Place de la République - Manège permanent - SAS JPA LOISIRS représentée par Monsieur Philippe DAVY - A compter du 3 juillet 2019.
Décisions du 8 octobre 2019	13	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale Peintres-Médecins à l'Association KJPF – A compter de la date de notification et jusqu'au 1 juillet 2020.
	14	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale Peintres-Médecins à l'Association EIAPIC – A compter de la date de notification et jusqu'au 29 mai 2020.
	15	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 25 septembre 2019.
	16	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 23 septembre 2019.
	17	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 17 septembre 2019.
	18	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture - A compter du 25 août 2019.
	19	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture - A compter du 22 octobre 2019.
	20	Convention de mise à disposition de locaux sis Pôle multiservices Paul Bert à l'Association EIAPIC – A compter de la date de notification et jusqu'au 29 mai 2020.
	21	Convention de mise à disposition de locaux sis pôle multiservices Paul Bert à l'Association SSAAD – A compter de la date de notification et jusqu'au 25 juin 2020.
_	22	Convention de mise à disposition de locaux sis pôle multiservices Paul Bert à l'Association ASTI

Décisions du 8 octobre 2019 (suite)		du Mantois – A compter de la date de notification et jusqu'au 25 juin 2020.
	23	Convention de mise à disposition de locaux sis pôle multiservices Paul Bert à l'Association Les Restos du Cœur – A compter de la date de notification et jusqu'au 22 juin 2020.
	24	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale Aimé Césaire à l'Association APCIA - A compter de la date de notification et jusqu'au 24 juillet 2020.
	25	Convention de mise à disposition de locaux sis Pavillon Duhamel à l'Association Inner Wheel Vexin Seine - Le 12 octobre 2019.
Décisions du 11 octobre 2019	26	Convention de mise à disposition d'un appartement sis 8 rue Ferdinand Buisson à Monsieur Birane BANOR - A compter du 1er septembre 2019 pour une durée d'un an - Moyennant une redevance mensuelle de 220 euros.
	27	Convention de mise à disposition d'une place de stationnement n°28 sise dans le parking dit « Le Domino » à Monsieur Claude NOEL – A compter du 1er février 2019 pour une durée de trois ans – Moyennant une redevance trimestrielle de 96 euros.
Décisions du 14 octobre 2019	28	Convention de mise à disposition de locaux sis Pavillon Duhamel à l'Association Université Populaire du Mantois – Les 17 et 31 janvier 2020, le 28 février 2020, les 6 et 20 mars 2020, les 15 et 22 mai 2020, les 5-12 et 19 juin 2020
	29	Services d'insertion sociale et de qualification professionnelle ayant pour support la réalisation du nettoyage et de l'entretien des espaces publics de la Ville – Lot 1 : nettoyage des espaces publics du Val Fourré – Procédure adaptée – Accordcadre conclu avec la société VAL SERVICES - Pour un montant maximum annuel de 1 000 000 euros HT, sans minimum.

Décisions du 14 octobre 2019 (suite)	30	Services d'insertion sociale et de qualification professionnelle ayant pour support la réalisation du nettoyage et de l'entretien des espaces publics de la Ville – Lot 2 : nettoyage des espaces verts du Val Fourré – Procédure adaptée – Accordcadre conclu avec la société VAL SERVICES – Pour un montant maximum annuel de 900 000 euros HT, sans minimum.
	31	Services d'insertion sociale et de qualification professionnelle ayant pour support la réalisation du nettoyage et de l'entretien des espaces publics de la Ville – Lot 3: nettoyage des marchés organisés sur le territoire de la Ville– Procédure adaptée – Accord-cadre conclu avec la société VAL SERVICES – Pour un montant maximum annuel de 550 000 euros H, sans minimum
	32	Services d'insertion sociale et de qualification professionnelle ayant pour support la réalisation du nettoyage et de l'entretien des espaces publics de la Ville – Lot 4: enlévement des dépôts sauvages sur le territoire de la Ville- Procédure adaptée – Accord-cadre conclu avec la société APTIMA – Pour un montant maximum annuel de 300 000 euros HT, sans minimum
Décisions du 15 octobre 2019	33	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale Aimé Césaire, rue Boileau à l'Association AROA – A compter de la date de notification et jusqu'au 29 mai 2020.
	34	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale Aimé Césaire, rue Boileau à l'Association EIAPIC - A compter de la date de notification et jusqu'au 29 mai 2020.
	35	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale Aimé Césaire, rue Boileau à l'Association AROA - A compter de la date de notification et jusqu'au 2 juillet 2020.

Décisions du 15 octobre 2019 (suite)	36	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale Aimé Césaire, rue Boileau à la SARL ACOFORM – A compter de la date de notification et jusqu'au 31 juillet 2020.
	37	Convention de mise à disposition de locaux sis Centre de Vie Sociale des Garennes, 61 rue des Garennes, à l'Association Collectif des Femmes des Garennes – A compter de la date de notification et jusqu'au 1er juillet 2020.
	38	Convention de mise à disposition de locaux sis pôle multiservices Paul Bert, à l'Association LUCIOLE DE MANTES – A compter de la date de notification et jusqu'au 24 juin 2020.
	39	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture - A compter du 12 octobre 2017.
	40	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 4 octobre 2019.
	41	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 4 octobre 2019.
	42	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 2 octobre 2019.
	43	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 1er octobre 2019.
	44	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 27 septembre 2019
	45	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 25 septembre 2019
	46	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 3 octobre 2019
	47	Délivrance d'une concession de terrain pour sépulture - A compter du 1er octobre 2019

Décisions du 15 octobre 2019 (suite)	48	Convention d'occupation à titre provisoire et précaire de locaux sis 4 rue Ferdinand Buisson à Madame Laurence GRAVILLE – A compter du 1er septembre 2019 pour une durée d'un an non renouvelable, contre le paiement d'une redevance mensuelle de 400 euros et le règlement trimestriel d'un forfait de charges correspondant au chauffage et à la consommation d'eau d'un montant de 300 euros.
Décisions du 18 octobre 2019	49	Requalification de l'entrée de Ville Nord/Est pour la création de terrasses et de belvédère fluvial – Lot 1: voirie et réseaux divers - Procédure adaptée - Marché avec la Société COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE – Pour un montant de 580 645,55 euros HT.
	50	Requalification de l'entrée de Ville Nord/Est pour la création de terrasses et de belvédère fluvial – Lot 2: paysage - Procédure adaptée - Marché avec la Société LA JARDINERIE G. THEMAR – Pour un montant de 138 931,78 euros HT.
	51	Requalification de l'entrée de Ville Nord/Est pour la création de terrasses et de belvédère fluvial – Lot 3 : ouvrage - Procédure adaptée - Marché avec le Groupement FTS BATIMENTS/SARL T.C BTP – Pour un montant de 841 313,70 euros HT.
	52	Requalification de l'entrée de Ville Nord/Est pour la création de terrasses et de belvédère fluvial – Lot 4 : éclairage - Procédure adaptée - Marché avec la Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – Pour un montant de 319 585,40 euros HT.
	53	Mission de coordination sécurité protection de la santé – Belvédère fluvial – Avenant n°1 avec la Société QUALICONSULT SECURITE – Ledit avenant a une incidence financière à savoir une augmentation de 460 euros HT du montant total du marché.

Décisions du 18 octobre 2019 (suite)	55	Mission de contrôle technique pour des travaux de rénovation du square Brieussel-Bourgeois – Avenant n°1 avec la Société QUALICONSULT SECURITE. Ledit avenant a une incidence financière à savoir une augmentation de 650 HT du montant total du marché. Mission de coordination sécurité et protection de la santé niveau II dans le cadre des travaux de requalification du square Brieussel-Bourgeois – Avenant n°2 conclu avec la Société QUALICONSURL SECURITE. Ledit avenant a une incidence financière à savoir une augmentation de 697,60 euros HT.
	56	Exercice du droit de préemption sur le fonds de commerce – Bien sis 26 rue Gambetta appartenant la SARL VAUDOLON AIME.
Décisions du 23 octobre 2019	57	Convention d'occupation à titre provisoire et précaire non constitutive de droits réels de locaux sis 5 rue Ferdinand Buisson à Monsieur Hervé GAÏFFAS – A compter du 1er septembre 2019 pour une durée d'un an non renouvelable, contre le paiement d'une redevance mensuelle de 320 euros et le règlement trimestriel d'un forfait de charges correspondant au chauffage d'un montant de 173 euros et à la consommation d'eau d'un montant de 178,50 euros.
	58	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture – A compter du 23 septembre 2019.
	59	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture - A compter du 22 novembre 2019.
	60	Renouvellement de concession de terrain pour sépulture – A compter du 14 septembre 2019.
	61	Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public autorisant l'installation d'équipements de communication électroniques sur des emplacements situés rue Marcel Fouque. Avenant autorisant le transfert des droits de la Société FREE MOBILE à la Société ILIAD 7.

Décisions du 28 octobre 2019	62	Convention de mise à disposition d'un camion nacelle à la Ville de Rosny sur Seine - Du 28 octobre au 15 novembre 2019 inclus.
	63	Achat et livraison de petites fournitures de bureau et de papier – Lot 1 : achat et livraison de petites fournitures de bureau – Procédure d'appel d'offres - Accord-cadre avec la Société SETICO – Pour un montant maximum annuel de 40 000 euros HT, sans minimum.
	64	Acquisition de mobilier et de matériel de bureau y compris le service de montage et d'installation pour les services de la Ville – Lot 1 : mobilier et matériel de bureau - Procédure d'appel d'offres – Accord-cadre avec la Société ALTERBURO DISTRIBUTION – Pour un montant maximum annuel de 40 000 euros HT, sans minimum.
	65	Acquisition de mobilier et de matériel de bureau y compris le service de montage et d'installation pour les services de la Ville – Lot 2 : fourniture de fauteuils et de sièges de bureau - Procédure d'appel d'offres – Accord-cadre avec la Société ALTERBURO DISTRIBUTION – Pour un montant maximum annuel de 40 000 euros HT, sans minimum.
	66	Acquisition de produits et matériels du bâtiment – Lot 1 : acquisition de produits et matériels de plomberie – Procédure d'appel d'offres – Accordcadre avec la Société REXEL France – Pour un montant maximum annuel de 120 000 euros HT, sans minimum.
	67	Acquisition de produits et matériels du bâtiment – Lot 2: acquisition de produits et matériels de peinture et préparation de fonds – Procédure d'appel d'offres – Accord-cadre avec la Société DECO SPHERE – Pour un montant maximum annuel de 150 000 euros HT, sans minimum.
	68	Acquisition de produits et matériels du bâtiment – Lot 3 : acquisition de matériaux de menuiserie – Procédure d'appel d'offres – Accord-cadre avec la Société CARESTIA – Pour un montant maximum annuel de 130 000 euros HT, sans minimum.

Décisions du 28 octobre 2019 (suite)	69	Acquisition de produits et matériels du bâtiment – Lot 4 : acquisition de produits et matériels de quincaillerie et serrurerie – Procédure d'appel d'offres – Accord-cadre avec la Société LEGALLAIS – Pour un montant maximum annuel de 250 000 euros HT, sans minimum.
	70	Acquisition de produits et matériels du bâtiment - Lot 5: acquisition de matériaux pour la maçonnerie - Procédure d'appel d'offres - Accord-cadre avec la Société POINT P SA DIVISION ILE DE FRANCE - Pour un montant maximum annuel de 120 000 euros HT, sans minimum.
	71	Acquisition de produits et matériels du bâtiment – Lot 6 : acquisition de produits et matériels électriques et d'éclairage – Procédure d'appel d'offres – Accord-cadre avec la Société NOLLET – Pour un montant maximum annuel de 350 000 euros HT, sans minimum.
	72	Convention de mise à disposition de locaux sis écoles Pierre de Coubertin 118 rue Maurice Braunstein et Henri Matisse rue Henri Matisse à l'Association E.I.A.P.C. – A compter du 4 novembre 2019 et jusqu'au 30 mai 2020.
	73	Convention de mise à disposition, à titre gratuit, d'un véhicule de marque IRISBUS, sans chauffeur, pour le transport d'une équipe de football des U17 pour une rencontre en Championnat National à Dunkerque – Association FOOTBAL CLUB DU MANTOIS 78 – Le 20 octobre 2019.
	74	Convention de mise à disposition, à titre gratuit, d'un véhicule marque IRISBUS, avec chauffeur, pour le transport des membres du COS sur Paris – Le 19 octobre 2019.